

**Les priorités régionales  
à l'épreuve  
des territoires de Bourgogne**

***Pour orienter l'action du SPE en 2009***

D.R.T.E.F.P. Bourgogne  
Octobre 2008

*Ce document a été conçu pour orienter la déclinaison  
des cinq grands axes prioritaires sur les 18 zones d'emploi ou pays de notre région.  
Il donne une vision de ces grands enjeux sur toute la Bourgogne  
tout en facilitant l'analyse des fragilités sur chacun de ces territoires.  
Il sera pour l'année 2009 une référence et un outil  
pour l'action et de l'Etat et du Service Public de l'Emploi.*

*Le Directeur régional du travail  
de l'emploi et de la formation professionnelle,*

*Lionel de Taillac*

# Aide à la compréhension du tableau de synthèse

## "Les priorités régionales à l'épreuve des territoires de Bourgogne"

### *Préambule :*

- Pour orienter la mise en œuvre de ses programmes 102 et 103 au cours de l'année 2009, la DRTEFP a défini, à partir des objectifs stratégiques nationaux, cinq priorités régionales :
  - ❑ L'accompagnement des restructurations
  - ❑ L'appui au développement économique
  - ❑ L'adaptation des actifs en emploi
  - ❑ La requalification des demandeurs d'emploi
  - ❑ La réinsertion professionnelle des publics très éloignés de l'emploi
  
- Afin d'en faciliter la lecture opérationnelle au niveau local, neuf thèmes d'action ont été arrêtés pour la Bourgogne et déclinés sur l'ensemble des 18 territoires.
  
- Les territoires choisis (zones d'emploi de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, pays dans la Nièvre) répondent aux nécessités de la mise en œuvre des politiques publiques au niveau intra-départemental.
  
- Chacun des indicateurs thématiques vise à apporter aux décideurs et autres acteurs intervenant sur les champs considérés des éléments de connaissance, d'interprétation et de comparaison sur des difficultés possibles ou déjà avérées.

## □ Axe 1 : Accompagner les restructurations

### Indicateur 1 « Anticiper les PSE » :

#### Objectif :

**Faciliter l'anticipation de possibles défaillances d'entreprises et prévoir les conditions d'accompagnement les plus adaptées aux actifs privés d'emploi et aux territoires en revitalisation.**

Cet indicateur n'a aucun caractère prédictif, mais il est construit à partir d'un ensemble d'éléments qui, cumulés, apparaissent révélateurs de risques probables.

*Pour préciser le contenu : la colonne 1 du tableau en page 9 « repérage des fragilités » apporte un repérage par points et couleurs sur l'intensité relative du risque dans le tissu industriel local (l'échelle varie de 1 à 4, couleurs et points sont synonymes, la situation la plus préoccupante étant indiquée par 4 points et la couleur la plus sombre).*

Cet indicateur (couleurs/points) est construit de manière à conjuguer, par territoire :

- le poids relatif des établissements industriels de plus de 50 salariés ayant perdu une part variable de leur effectif (moins de 10 %, de 10 à 30 %, plus de 30 %) entre 2001 et 2007 (source Drtefp-Dmno)
- le poids relatif des établissements industriels appartenant à des secteurs repérés comme fragiles au plan national du fait de leurs pertes d'effectifs (source Unedic)
- la part relative des salariés industriels dépendant de centres de décision extra-nationaux (source INSEE-Sirène-LIFI/2006)

## □ Axe 2 : Favoriser le développement économique

### Indicateur 2 « Diversifier le tissu économique »

#### Objectif :

**Mettre en évidence le risque économique d'un territoire dont la structure industrielle est liée à un petit nombre d'activités éventuellement concentrées dans quelques grands établissements.**

*Pour préciser le contenu : la colonne 2 du tableau en page 9 apporte un repérage par points et couleurs sur l'intensité relative du risque lié à la concentration et / ou la spécialisation industrielle du territoire (l'échelle varie de 1 à 4, couleurs et points sont synonymes, la situation la plus préoccupante étant indiquée par 4 points et la couleur la plus sombre).*

Cet indicateur (couleurs/points) est construit de manière à conjuguer, par territoire :

- la part relative de l'emploi industriel sur l'emploi total (source Assedic 2007)
- la part relative des trois principaux secteurs industriels sur l'emploi industriel local (source Assedic 2007)
- le poids relatif des trois principaux établissements industriels sur l'emploi industriel local (sources Assedic 2007 / Drtefp – Dmimo 2007)

### **Indicateur 3 «Aider les futurs chefs d'entreprise dans leur projet» :**

**Objectif :**

**Rendre compte du besoin relatif d'accroître l'effort de création et de reprise d'entreprise.**

*Pour préciser le contenu : la colonne 3 du tableau en page 9 apporte un repérage par points et couleurs sur l'intensité relative du besoin d'accroître l'effort de création et de reprise d'entreprise, le besoin le plus marqué étant indiqué par 4 points et la couleur la plus sombre.*

Cet indicateur (couleurs/points) est construit de manière à rendre compte, par territoire :

- de la part des créations d'entreprises nouvelles réalisées en 2006 (INSEE-Sirène) par rapport à l'ensemble des établissements recensés fin 2005 (plus ce ratio est faible, plus le nombre de points est important et plus la couleur est sombre)
- de la part des reprises d'entreprises effectuées en 2006 (INSEE-Sirène) par rapport à l'ensemble des établissements recensés fin 2005 (plus ce ratio est faible, plus le nombre de points est important et plus la couleur est sombre).

### **Indicateur 4 «Accompagner le développement des entreprises locales» :**

#### **A. Entreprises performantes**

**Objectifs :**

**Estimer le nombre d'entreprises localement structurantes (plus de 50 salariés) dont le développement pourrait contribuer à l'enrichissement de l'emploi du territoire et rendre compte de la nécessité relative de leur accompagnement.**

*Pour préciser le contenu : la colonne 4 A du tableau en page 9 apporte un repérage par points et couleurs sur l'intensité relative du besoin d'accompagnement des entreprises localement performantes, le besoin le plus marqué étant indiqué par 4 points et la couleur la plus sombre.*

Cet indicateur (couleurs/points/nombre) est construit de manière à rendre compte, par territoire :

- du nombre d'établissements de plus de 50 salariés (tous secteurs d'activité confondus) dont l'effectif est croissant au cours de la période 2001 – 2007
- du nombre d'établissements stables ou très faiblement négatifs appartenant à un secteur repéré comme porteur au plan national
- du poids relatif de ces deux catégories d'établissements sur l'ensemble des établissements de plus de 50 salariés présents en 2007 sur le territoire

NB Le nombre élevé de points et la couleur sombre caractérisent donc un territoire dans lequel le poids relatif de ces établissements est particulièrement faible

## **B. Services aux personnes âgées**

### **Objectifs**

**Evaluer le supplément d'emplois de service aux personnes âgées nécessaire pour faire face au vieillissement de la population et estimer l'importance relative de l'effort à accomplir selon les territoires.**

*Pour préciser le contenu : la colonne 4 B du tableau en page 9 apporte un repérage par points et couleurs sur l'intensité relative du besoin de créer des emplois supplémentaires d'aide aux personnes âgées et une évaluation du nombre de ces emplois à créer dans chacun des territoires, le besoin le plus marqué étant indiqué par 4 points et la couleur la plus sombre.*

Cet indicateur (couleurs/points/nombre) tient compte, pour estimer le nombre des emplois supplémentaires à créer :

- du nombre de personnes âgées (75 ans et plus) présentes dans chaque bassin en 1999 (Insee – RP)
- du nombre de personnes actuellement nécessaires à leur prise en charge (source ANSP / Drtefp – estimations)
- de l'accroissement du nombre de personnes âgées (75 ans et plus) entre 1999 et 2030 (source Insee – projections de populations / Drtefp – estimations)

➤ **Axe 3 : Adapter aux besoins des entreprises les actifs en emploi**

**Indicateur 5 «Elever le niveau de qualification» :**

**Objectif :**

**Rendre compte de la part de la population active occupant des emplois d'exécution faiblement ou pas qualifiés**

*Pour préciser le contenu : la colonne 5 du tableau en page 9 apporte un repérage par points et couleurs sur l'intensité relative du besoin d'élever le niveau de qualification de la population active en emploi, le besoin le plus marqué étant indiqué par 4 points et la couleur la plus sombre.*

Cet indicateur (couleurs/points) est construit de manière à rendre compte, par territoire :

- du poids relatif de la population occupant des postes de travail faiblement qualifiés, population susceptible de rencontrer un surcroît de difficultés en cas de reconversion dans leur entreprise actuelle ou dans une autre (source Insee – Dads 2006)

**Indicateur 6 « Accompagner l'emploi des seniors » :**

**Objectif :**

**Mettre en évidence la présence plus ou moins nombreuse d'actifs âgés de 55 à 65 ans susceptibles d'accéder à la retraite dans un avenir proche**

*Pour préciser le contenu : la colonne 6 du tableau en page 9 apporte un repérage par points et couleurs sur l'intensité relative du besoin d'anticiper les départs en retraite des actifs aujourd'hui âgés de 55 à 65 ans, le besoin le plus marqué étant indiqué par 4 points et la couleur la plus sombre.*

Cet indicateur (couleurs/points) est construit de manière à rendre compte, par territoire :

- du poids relatif de la population des actifs en emploi âgés de 55 à 65 ans (source Insee – Dads 2006), population proche d'un départ en retraite et / ou susceptible de connaître des difficultés d'adaptation aux postes de travail en fin de carrière. Cet indicateur sera utilement rapproché des indicateurs 5 et 7 pour anticiper les besoins de qualifications

➤ **Axe 4 : Adapter aux besoins des entreprises les demandeurs d'emploi**

**Indicateur 7 « Répondre aux besoins de qualifications » :**

**Objectif :**

**Souligner l'ampleur relative des déséquilibres qualitatifs entre la demande sociale et les besoins économiques**

*Pour préciser le contenu : la colonne 7 du tableau en page 9 apporte un repérage par points et couleurs sur l'intensité relative des désajustements qualitatifs entre l'offre et la demande de travail, les désajustements les plus marqués étant indiqués par 4 points et la couleur la plus sombre.*

Cet indicateur (couleurs/points) est construit de manière à rendre compte, par territoire :

- de l'écart qualitatif entre la nature des emplois recherchés par les demandeurs inscrits à l'Anpe (catégories 1,2 3) et la nature des postes proposés par les entreprises du territoire. Cet écart ressort du rapprochement entre les flux des demandes enregistrées par l'Anpe en 2007 pour des emplois qualifiés et les flux d'embauches qualifiées opérées par les entreprises du bassin (source Drtefp – Mmo 2007).

**Indicateur 8 « Lutter contre les pénuries de main-d'oeuvre » :**

**Objectif :**

**Souligner les difficultés présentes ou prévisibles des territoires soumis à de fortes tensions du fait des besoins de main-d'œuvre non couverts par la population active localement disponible**

*Pour préciser le contenu : la colonne 8 du tableau en page 9 apporte un repérage par points et couleurs sur l'intensité relative du risque de pénurie lié à la faiblesse quantitative de main-d'œuvre localement disponible, le risque le plus marqué étant indiqué par 4 points et la couleur la plus sombre.*

Cet indicateur (couleurs/points) est construit de manière à rendre compte, par territoire :

- de la part de population active actuellement disponible et susceptible d'occuper l'un ou l'autre des emplois offerts par les entreprises locales. Plusieurs territoires dynamiques sont d'ores et déjà très exposés à de fortes difficultés pour mobiliser la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à la pérennité économique de leur appareil productif (Montbard, Beaune, Louhans...).

Pour harmoniser les modes de calcul entre zones d'emploi et pays, l'indicateur final résulte d'estimations successives opérées par la Drtefp (Sepes) à partir des taux de chômage Insee.



➤ **Axe 5 : Réinsérer les publics très éloignés de l'emploi**

**Indicateur 9 « Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi » :**

**Objectif :**

**Mettre en évidence la présence plus ou moins nombreuse, au sein de la population des demandeurs d'emploi, des catégories les plus fragiles**

*Pour préciser le contenu : la colonne 9 du tableau en page 9 apporte un repérage par points et couleurs d'une part diversement élevée de populations à risques parmi les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, la part relative la plus forte étant indiquée par 4 points et la couleur la plus sombre.*

Cet indicateur (couleurs/points) est construit de manière à rendre compte, par territoire :

- de l'importance relative des demandeurs domiciliés dans des ZUS, des demandeurs bénéficiaires de minima sociaux (RMI, ASS...) et des actifs handicapés à la recherche d'un emploi parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi du territoire (source Anpe / Drtefp)

## LES PRIORITES REGIONALES A L'EPREUVE DES TERRITOIRES DE BOURGOGNE

<b>Zones d'emploi ou Pays pour la Nièvre</b>	Axe 1	Axe 2					Axe3		Axe 4		Axe 5
	Accompagner les restructurations	Favoriser le développement économique					Adapter aux besoins des entreprises les actifs en emploi		Adapter aux besoins des entreprises les demandeurs d'emploi		Réinsérer les publics très éloignés de l'emploi
	1	2	3		4		5	6	7	8	9
	Anticiper les PSE	Diversifier le tissu économique	Aider les futurs chefs d'entreprise dans leur projet de :		Accompagner le développement des entreprises locales		Elever le niveau de qualifications	Accompagner l'emploi des seniors (55 à 65 ans)	Répondre aux besoins de qualifications	Lutter contre la pénurie de MO	Travailler à l'insertion de ces publics
Repérage des fragilités		création	reprise	Entreprises performantes	Services aux personnes âgées			Désajustements qualitatifs offres/demandes	Désajustements quantitatifs offres/demandes		
Dijon	●●	●	●	●●●	●●●● 87	●●●● 1 220	●	●●	●●●●	●●●	●●●●
Châtillon	●●●	●●●	●●●●	●●●	●●●● 2	● 30	●●●●	●●●	●●●	●●	●
Montbard	●●	●●●●	●●●	●●●	●● 8	● 50	●●●	●●	●●	●●●●	●
Beaune	●●	●	●●	●●●●	●● 22	●●●● 280	●●●	●	●●	●●●●	●
Nevers Sud Nivernais	●●●	●●	●●●	●●	●●●● 17	●●●● 320	●●	●●●	●	●●	●●●●
Nivernais Morvan	N.S.	N.S.	●●●	●	● 4	● 70	●●●●	●●	●	●●	●●●
Bourgogne Nivernaise	●●	●●	●●●	●●	●●●● 9	●●●● 200	●●●	●	●●	●●	●
Mâcon	●●	●●	●	●●	● 32	●●●● 350	●●●	●●	●●●	●●●	●●●
Chalon-sur-Saône	●●	●●	●	●	●●●● 36	●●●● 470	●	●●	●●●	●●	●●
Autun	●●●	●●●	●●●●	●	●●●● 5	●● 90	●●	●●●	●●●●	●●	●
Le Creusot	●	●●●	●●●	●	●● 11	●● 120	●	●●●●	●●●	●	●●●
Montceau-les-M.	●●	●●●●	●●●●	●●	●● 9	●● 130	●●●	●●	●●	●	●●
Le Charolais	●●●●	●●●●	●●●●	●●●	●●●● 11	●●●● 250	●●	●●●	●●	●●●	●
Louhans	●●	●●●●	●●	●	● 9	●●●● 180	●●●●	●	●●●	●●●●	●
Auxerre	●●	●●	●●	●●●●	● 38	●●●● 520	●●	●●	●●●	●●●	●●●●
Sens	●●●	●●	●	●●●●	●●●● 19	●●●● 430	●●●	●●	●	●●	●●●
Avallon	●●	●●●	●●	●●●	● 8	●● 90	●●●●	●	●●	●●●	●
Joigny	●●	●●	●	●	●●●● 9	●●●● 220	●●	●	●●	●●	●

N.S. : Non significatif



Côte-d'Or

# ZE de Dijon

## Axe 1 : PSE

La mise en oeuvre

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation assez favorable observée dans le tissu industriel de la zone d'emploi de Dijon tient à :

- . un nombre important d'établissements de 50 salariés et plus (79)
- . la part relativement faible parmi ceux-ci de structures ayant subi de lourdes pertes d'effectifs (8/79), ce qui n'exclut pas le risque de nouvelles pertes dans les secteurs déjà touchés
- . la faible présence de secteurs repérés comme fragiles au niveau national mais sans répercussion jusqu'à présent sur l'emploi de la zone, ce qui limite les risques d'une lourde menace à venir.

Une attention particulière sera apportée au suivi des établissements, assez nombreux à Dijon, dépendant de centres de décision extra-nationaux et de ce fait exposés à des restructurations peu prévisibles.

Le bassin de Dijon n'est pas à l'abri de « grands licenciements » dans des secteurs en proie à des restructurations massives (industrie automobile et équipementiers, production d'équipements du foyer, d'équipements électriques et électroniques, agroalimentaire...).

⇒ Néanmoins, la survenue de tels événements ne devrait pas déstabiliser l'emploi de la zone, ce qui explique l'attribution de 2 points à Dijon pour cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . En termes d'emplois, le tissu industriel occupe une place particulièrement restreinte (moins de 20 % des salariés du territoire), ce qui, en période de restructuration industrielle, constitue un réel avantage.
- . On observe parallèlement que cet ensemble industriel est très diversifié, les trois plus grands secteurs ne comptant ensemble que 38 % des effectifs industriels.
- . Cette diversité s'accompagne d'une faible polarisation autour de grands établissements : les trois plus importants ne concentrent que 8 % de l'emploi industriel local.

La combinaison de ces trois facteurs explique la situation plutôt favorable de Dijon sur cet indicateur.

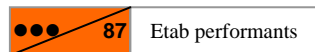
Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



- . La zone d'emploi de Dijon se caractérise par une dynamique de créations d'établissements parmi les plus élevées de Bourgogne. Cette vitalité résulte principalement du niveau élevé de créations pures (1 360 en 2006).
- . Cependant, malgré la multitude d'activités économiques, le taux de reprises s'avère plutôt faible (341).

Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



- . L'observation de l'ensemble des établissements de plus de 50 salariés (270 toutes activités confondues) montre que moins du tiers d'entre eux ont accru leurs effectifs entre 2001 et 2007.
- . Quelques autres grands établissements (7) appartiennent à des secteurs d'activité où l'emploi se développe au niveau national.

Sur l'ensemble des grands établissements de la zone, la part de ceux qui sont réellement ou potentiellement performants apparaît relativement faible. →

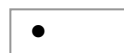
. La zone d'emploi de Dijon étant la plus peuplée de Bourgogne, le vieillissement de la population induira d'ici 20 ans d'importants besoins supplémentaires en services à la personne mobilisant environ 1 200 salariés supplémentaires. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



. Situation relativement favorable sur la zone d'emploi de Dijon où les entreprises disposent actuellement d'une main-d'œuvre suffisamment qualifiée pour répondre aux besoins d'adaptation entraînés par les mutations technologiques. Ce constat n'exclut pas des désajustements ponctuels sur certains métiers techniques.

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. La gestion de la main-d'œuvre pratiquée par les entreprises de la zone a limité la part des seniors en emplois. Leur faible présence ne nécessite donc pas d'accompagnement particulier, sauf en matière d'aménagement des postes les plus exposés.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualifications des actifs sans emploi



. Le niveau de qualification de la main-d'œuvre actuellement disponible sur le marché du travail (demandeurs d'emploi) ne répond que très partiellement aux besoins de qualification requis par les entreprises. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. La faiblesse du réservoir de main-d'œuvre disponible sur le marché du travail de Dijon risque d'engendrer à court terme des besoins non satisfaits et de fortes tensions à l'embauche dans les entreprises locales. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. La zone d'emploi de Dijon se caractérise par la présence particulièrement nombreuse de publics très fragiles. Cette situation délicate s'explique en grande partie par une forte concentration de demandeurs d'emploi résidant dans les zones urbaines sensibles auxquels s'ajoute une population également importante de handicapés et de bénéficiaires de minima sociaux à la recherche d'un emploi. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

# ZE de Châtillon-sur-Seine

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation assez défavorable observée dans le tissu industriel de la zone d'emploi de Châtillon tient :

- . au faible nombre d'établissements de 50 salariés et plus (9)
- . aux pertes d'effectifs souvent très importantes que la plupart d'entre eux a déjà subies (70 % des cas)
- . à leur appartenance, pour une large majorité, à des secteurs repérés comme fragiles au niveau national bien qu'ils n'aient pas enregistré de pertes notables sur la période
- . à la forte dépendance de ce territoire à l'égard de centres de décision extra-nationaux (40 % des effectifs salariés de l'industrie).

⇒ Ce cumul de facteurs de risques, avérés ou potentiels, explique l'attribution de 3 points à Châtillon pour cet indicateur. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . En termes d'emplois, le tissu industriel occupe encore une place considérable (36 % des salariés du secteur privé), ce qui le rend vulnérable aux effets d'éventuelles restructurations.
- . Ce territoire se distingue par une spécialisation sectorielle qui est la plus forte de la région après celle de Montbard et du Creusot : les trois principaux secteurs regroupent à eux seuls plus des trois quarts de l'emploi industriel de la zone.
- . Cette spécialisation s'accompagne d'une concentration marquée autour de quelques établissements dominants.

La conjugaison de ces trois facteurs positionne cette zone parmi les moins diversifiées de Bourgogne. Elle explique la situation plutôt défavorable de Châtillon sur cet indicateur. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

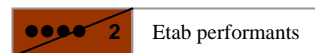
Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



. Globalement, le dynamisme économique de ce territoire très spécialisé figure parmi les plus faibles de Bourgogne, suscitant peu de créations d'activités nouvelles (67 en 2006) et peu de transmissions-reprises (23). →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



. Sur l'ensemble des 9 établissements de plus de 50 salariés (tous secteurs d'activité confondus), la part de ceux qui sont parvenus à maintenir ou à développer leurs effectifs sur la période 2001 – 2007 est la moins élevée de Bourgogne. Ce constat conduit à la nécessité d'une forte mobilisation, non seulement autour des quelques établissements performants, mais également autour d'autres actuellement moins porteurs mais susceptibles de contribuer à la redynamisation du territoire. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

. La désertification durable qu'a connue le Châtillonnais depuis près de 40 ans limite les conséquences du vieillissement de la population locale. Cependant, cette population âgée, peu nombreuse et très dispersée sur un territoire rural, va générer des besoins spécifiques auxquels il faudra apporter des solutions adaptées (estimation d'un besoin de quelque 30 emplois supplémentaires dans le secteur des services aux personnes âgées).

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



. La population active de Châtillon présente le plus fort taux de non qualifiés de la région (près d'un salarié sur 2). Ce problème auquel se heurtent déjà les entreprises locales risque de constituer une entrave à leur pérennisation voire à leur développement.

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. La forte présence d'une population en emploi vieillissante (16,9 % de seniors) questionne sur le traitement des besoins de renouvellement et devrait susciter la mise en place d'un accompagnement spécifique des salariés exposés à des travaux pénibles (cf. poids de l'industrie, poids des non qualifiés).

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualifications des actifs sans emploi



. La faiblesse quantitative des flux de formés ne permet de répondre que partiellement aux besoins de qualifications requises par les entreprises du territoire.

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. La zone d'emploi de Châtillon ne semble pas encore souffrir d'un manque de main-d'œuvre disponible. Cependant, la nécessité de remplacer, à plus ou moins long terme, une population active en emploi déjà âgée sur un territoire faiblement attractif, pourrait rapidement transformer la situation actuelle en pénurie de main-d'œuvre.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. Les publics fragiles sont relativement peu nombreux sur la zone d'emploi de Châtillon du fait de l'absence de ZUS et de la rareté des demandeurs d'emplois handicapés. Toutefois, il existe une population assez importante de bénéficiaires de minima sociaux qu'il conviendrait de remobiliser.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*



# *ZE de Montbard*

## **Axe 1 : PSE**

*Indicateur 1 : Accompagner les restructurations*



La situation assez favorable observée dans le tissu industriel actuel de la zone d'emploi de Montbard tient :

- . au faible pourcentage d'établissements de 50 salariés et plus (5/16) ayant subi des pertes d'effectifs sur la période 2001 - 2007
- . à la part très restreinte de salariés industriels dépendant de centres de décision extra-nationaux (20 % des effectifs salariés de l'industrie), ce qui a pour conséquence de limiter les effets de restructurations brutales
- . au nombre important d'établissements qui se situent dans des secteurs d'activité repérés comme fragiles au niveau national. Cependant ils se révèlent localement assez performants du fait de leur appartenance au Pôle Nucléaire Bourguignon.

⇒ La convergence de ces trois indicateurs aboutit à l'attribution de 2 points à la zone d'emploi de Montbard sur ce facteur de risques.

## **Axe 2 : Développement économique**

*Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique*



- . En termes d'emplois, ce territoire se caractérise par la plus large prédominance des activités industrielles existant sur un territoire bourguignon (40,8 % des salariés du secteur privé).
- . Sa spécialisation est également la plus intense de la région : les trois principaux secteurs regroupent à eux seuls plus des trois quarts de l'emploi industriel de la zone.
- . Cette spécialisation se double d'une concentration également élevée dans la mesure où le poids des 3 premiers établissements avoisine 40 % des salariés du secteur.

Bien que ce territoire soit actuellement protégé par le dynamisme des établissements associés au PNB et à la recherche pétrolière, la très faible diversification du tissu économique (poids écrasant d'une industrie centrée sur quelques secteurs autour de quelques grands établissements) constitue à l'évidence un facteur de fragilité inquiétant à moyen ou long terme.

*Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet*



. Globalement, la structure économique du bassin de Montbard (tout comme celle de Châtillon) ne semble pas favoriser les projets de reprise d'activités (43). Un effort substantiel pourrait, par contre, soutenir la création d'activités nouvelles d'un niveau globalement insuffisant (139 en 2006).

*Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales*



. La zone d'emploi de Montbard bénéficie d'une proportion non négligeable d'établissements performants (8/22 tous secteurs d'activité confondus) dont les trois quarts ont réussi à maintenir ou augmenter leur effectif entre 2001 et 2007. Cette situation plutôt favorable doit être utilisée pour contribuer au développement de l'emploi local et à la diversification de son tissu économique.

## *La mise en oeuvre*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

. La longue période de vieillissement démographique du territoire a pour conséquence une augmentation relativement restreinte de la population âgée de plus de 75 ans. Comme dans toute zone à dominante rurale, l'amélioration des services aux personnes âgées (besoins estimés : + 50 emplois supplémentaires à l'horizon 2030) devra prendre en compte la dispersion de leur habitat et la diversité de leurs attentes.

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau des qualifications des actifs en emploi



. L'analyse met en évidence une part encore élevée d'actifs occupés sur des postes non qualifiés malgré une demande pressante des employeurs locaux en main-d'œuvre qualifiée. Un tel contexte risque d'aggraver les difficultés de recrutement, sauf à faire reconnaître la réelle qualification des actifs par les entreprises du territoire.

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. Après une longue période de restructurations suivie d'une politique active d'embauches au profit des jeunes, cette zone d'emploi n'apparaît pas fortement menacée par de massifs départs en retraite. Cependant, l'accompagnement des seniors qui constituent 15,7 % de la population en emploi pourrait susciter des actions spécifiques pour leur maintien sur les postes industriels les plus exposés.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualifications des actifs sans emploi



. L'observation, sur cette zone d'emploi, des 20 principales familles de métiers les plus qualifiées ne fait pas ressortir de fortes tensions entre l'offre et la demande, ce qui n'exclut pas l'existence de difficultés ponctuelles pour les recrutements concernant des emplois à fort contenu technique.

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. La rareté de main-d'œuvre disponible qui affecte Montbard, comme la plupart des territoires ruraux faiblement attractifs, pourrait constituer un frein au maintien et au développement des entreprises locales. Sauf action d'envergure, cette situation, déjà préoccupante en 2003 lors du redémarrage des activités métallurgiques, risque de se transformer en véritable pénurie dans un avenir proche.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. Contrairement aux principales zones urbaines de Bourgogne, Montbard n'est pas affectée par une forte présence de publics fragiles. Cependant, les demandeurs d'emploi bénéficiaires de minima sociaux représentent plus du quart des actifs potentiellement mobilisables pour contribuer à l'activité économique de la zone.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

# ZE de Beaune

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation assez favorable observée dans le tissu industriel de la zone d'emploi de Beaune tient :

- . au nombre conséquent de grands établissements de plus de 50 salariés (31)
- . aux pertes plutôt modérées subies par 12 d'entre eux sur la période 2001 – 2007
- . à la présence de secteurs repérés comme fragiles au niveau national mais qui n'ont pas enregistré de difficultés notables au cours des années observées
- . au risque lié à la dépendance des grands établissements à l'égard de centres de décision extra-nationaux. Ce risque concerne 20 % des salariés de l'industrie, proportion voisine de celle observée au plan national.

➔ L'ensemble de ces observations souligne une absence de risque majeur sur la zone d'emploi de Beaune, d'où l'attribution de 2 points pour cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . Le poids du secteur productif ne dépasse pas le quart de l'emploi salarié.
- . La faible spécialisation et une faible concentration caractérisent également ce territoire qui demeure par ailleurs fortement structuré par son secteur viticole.

La grande diversité de ses activités, une des plus marquées de Bourgogne, constitue un atout pour cette zone en cas de restructuration de l'un de ses grands secteurs industriels.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet

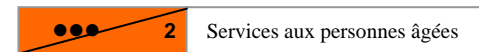
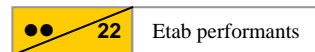


Deux tendances opposées structurent la dynamique du territoire dans le domaine de la création d'activités.

- . En ce qui concerne les créations pures, la zone fait partie des plus entrepreneurantes (413 en 2006)
- . Au niveau des transmissions-reprises, elle apparaît nettement moins bien classée (109 en 2006)

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



- . Sur la totalité des 61 établissements de plus de 50 salariés (tous secteurs d'activité confondus), plus du tiers a connu une évolution positive de son emploi durant la période 2001 – 2007.
- . Ils constituent ainsi un socle d'activités et d'établissements stables pouvant servir de moteur au développement de l'emploi sur la zone.

. L'évolution favorable de son activité économique a entraîné la croissance d'une population vieillissante à laquelle s'ajoutent les nouveaux arrivants retraités.

. Le nombre conséquent de seniors qui va en résulter dans les années à venir nécessitera la mise en place de services adaptés à leurs besoins et la mobilisation d'actifs nombreux et qualifiés pour assurer cette prise en charge (besoins supplémentaires estimés à l'horizon 2030 : + 280).

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



. Le taux relativement important de non qualifiés dans la population active de la zone s'explique par la présence de nombreux établissements appartenant aux secteurs de l'agro-alimentaire, du commerce (gros et détail) et de l'hôtellerie-restauration.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. 14 % seulement des actifs en emploi ont plus de 55 ans. Cette part relativement faible n'exclut pas l'accompagnement des fins de carrière sur les postes de travail particulièrement exposés.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi fragiles aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualification des actifs sans emploi



. Peu de tensions entre offre et demande sur les métiers qualifiés de la zone d'emploi de Beaune du fait notamment de sa proximité avec celle de Dijon.

. Les taux de rotation élevés sur certains postes peu qualifiés dissimulent probablement des difficultés de recrutement ou de maintien dans l'emploi.

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. Face à l'absence de main-d'œuvre disponible sur le territoire, Beaune pourrait assurer le devenir de son tissu économique en attirant des trois zones voisines les actifs dont il a besoin.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. La zone d'emploi se distingue par la plus faible présence de publics fragiles de la région. A l'absence de ZUS implantée sur le territoire s'ajoute la rareté des demandeurs handicapés et des bénéficiaires de minima sociaux.



*Nièvre*

# Pays de Nevers-Sud-Nivernais

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation assez défavorable observée dans le tissu industriel du Pays de Nevers Sud Nivernais tient :

- . aux nombreux établissements de 50 salariés et plus qui ont subi entre 2001 et 2007 des pertes d'effectifs (17/34) parfois massives (4 établissements)
- . à la présence importante d'unités appartenant à des secteurs considérés comme fragiles au niveau national (9) bien que n'ayant pas enregistré de pertes entre 2001 et 2007
- . à la grande dépendance des salariés à l'égard de centres de décision extra-nationaux (près du tiers d'entre eux sont concernés), ce qui constitue un facteur supplémentaire de risque.

⇒ L'ensemble de ces observations aboutit à l'attribution de 3 points au Pays de Nevers Sud Nivernais pour cet indicateur. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . Comme dans la plupart des territoires qui incluent le chef lieu de département, ce pays présente une structure économique parmi les plus diversifiées de la région.
- . Le poids de l'industrie ne dépasse pas 28 % même s'il est de cinq points supérieur à celui des trois autres chefs lieu de département bourguignons.
- . L'industrie n'apparaît pas vraiment spécialisée, les trois premiers secteurs d'activité regroupant moins de la moitié des salariés.
- . Son niveau de concentration est également moyen avec 27 % des effectifs dans les trois plus grands établissements.

L'ensemble de ces observations aboutit à l'attribution de 2 points au Pays de Nevers Sud Nivernais sur cet indicateur.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



- . Comme dans les autres pays de la Nièvre, la dynamique de création d'entreprises nouvelles demeure relativement médiocre.
- . Le taux de créations pures, qui avoisine la moyenne régionale (8 %), est insuffisant pour pallier les nombreuses pertes industrielles (368 créations en 2006).
- . Le Pays investit avec plus d'efficacité dans les transmissions – reprises puisqu'il se place dans le tiers le plus actif de la région (129 reprises en 2006).

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



- . Conséquence de l'ampleur des pertes d'effectifs enregistrées sur ce territoire : la très faible part d'établissements « performants ».
- . Sur les 75 établissements de plus de 50 salariés, tous secteurs d'activités confondus, qui structurent l'économie du territoire, 13 seulement ont bénéficié d'une hausse de leur emploi entre 2001 et 2007 et 4 sont identifiés comme potentiellement porteurs du fait de leur appartenance à un secteur dynamique au plan national.
- . Globalement, cette base d'appui assez réduite représente environ 23 % du tissu des grands établissements du Pays. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

. La sur-représentation des classes les plus âgées déséquilibre déjà la situation démographique du Pays. Il est prévisible que, comme dans la plupart des autres grandes zones urbaines de la région, cette situation s'aggrave encore du fait de l'évolution des plus de 75 ans d'ici 2030.

. Cet accroissement du nombre de seniors très âgés va nécessiter la création d'environ 330 postes supplémentaires destinés à répondre aux besoins d'accompagnement de cette population. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### **Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises**

*Indicateur 5* : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



. La nature des activités économiques de ce Pays, qu'elles soient industrielles ou tertiaires, a pour conséquence un niveau élevé de la qualification des postes de travail.

*Indicateur 6* : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. Les salariés de 55 ans et plus forment une part relativement importante des actifs en emploi.  
. Cette main-d'œuvre, dont le renouvellement va constituer un réel enjeu pour le territoire, doit bénéficier d'un accompagnement, surtout sur les postes aux conditions de travail les plus pénibles. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### **Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises**

*Indicateur 7* : Répondre aux besoins de qualification des actifs sans emploi



. La diversité de l'offre de formation, tant dans les domaines techniques que tertiaires, permet de satisfaire, dans des conditions normales, les besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée.  
. De ce fait, le niveau des désajustements qualitatifs est l'un des plus faibles de la région.

*Indicateur 8* : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. Au plan quantitatif, la main-d'œuvre disponible ne semble pas faire défaut puisqu'elle représente encore environ 8 % de la population active.  
. Cependant, elle pourrait s'avérer insuffisante ou inadaptée en réponse aux besoins de renouvellements prévisibles que les entreprises du Pays vont devoir affronter.

### **Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi**

*Indicateur 9* : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. La réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi pourrait se révéler plus difficile que dans la plupart des autres bassins d'emploi de Bourgogne.  
. Le poids relatif des publics très éloignés de l'emploi, parmi les plus élevés de la région, rend inévitable la mise en œuvre de dispositifs adaptés visant à faciliter leur requalification et accroître leur mobilité tant professionnelle que géographique. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*



## Pays du Nivernais Morvan

### Avertissement :

Compte tenu :

- . de la taille du Pays du Nivernais-Morvan en termes de population active et d'emplois,
- . de la structure et de la taille des entreprises qui y sont implantées,
- il apparaît que nombre d'observations – possibles dans tous les autres territoires – perdent ici toute pertinence.

### Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations

ns

Ainsi, le repérage de fragilités dans le tissu industriel des grands établissements (50 salariés et plus) présents sur ce territoire n'est plus possible dans la mesure où les derniers d'entre eux ont disparu entre 2001 et 2007 et au cours du premier semestre 2008. De ce fait, le risque de PSE a considérablement diminué ne tenant plus, éventuellement, qu'à l'appartenance de quelques établissements locaux de moins de 50 salariés à des entreprises de grande taille situées hors du Pays du Nivernais – Morvan.

### Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique

ns

Pour les mêmes raisons, l'idée d'une diversification analysée par référence aux grands établissements de plus de 50 salariés structurant le tissu productif n'est plus possible pour le Pays du Nivernais – Morvan.

Pour autant, l'avenir économique de ce Pays dépend en grande partie d'une politique très volontariste de soutien au développement et à la diversification de ses activités.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet

●●● création

● reprise

- . La dynamique de créations d'activités nouvelles demeure assez médiocre et, en tout état de cause, insuffisante au regard des enjeux de revitalisation du « bassin ».
- . Le taux de création pure est de 7,5 %, soit l'un des 5 plus faibles de Bourgogne.
- . A l'inverse, la nature et la taille des établissements présents semblent faciliter les projets de transmission – reprise, le taux figurant parmi les 4 plus élevés de la région.

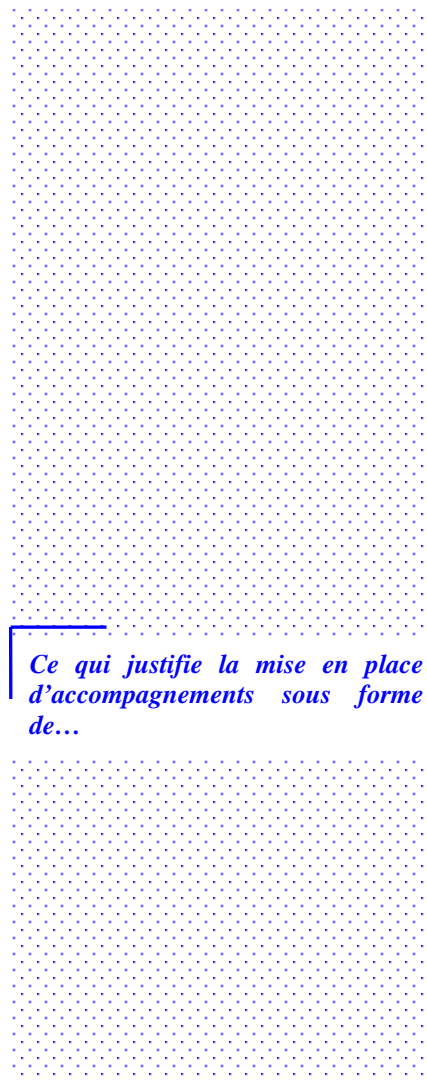
Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales

● 4 Etab performants

● 70 Services aux personnes âgées

- . Sur les 8 établissements de plus de 50 salariés (non industriels) qui subsistent dans ce pays, 4 peuvent être considérés comme « performants » :
  - 3 au titre d'une hausse de leurs effectifs entre 2001 et 2007
  - 1 au titre de son appartenance à un secteur potentiellement porteur d'emplois selon les tendances observées au niveau national.
- . Bien qu'il s'agisse d'activités relevant de l'économie résidentielle, ces établissements jouent encore un rôle décisif dans la structuration du territoire.
- . A côté de ces quelques grandes unités, l'activité productive repose sur un dense tissu d'artisans et quelques PME relevant de l'agro-alimentaire ou de la production d'équipements mécaniques.

La mise en oeuvre



Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

. De longue date, ce territoire est soumis à un vieillissement continu de sa population. Même si le Morvan fait partie des territoires considérés comme attractifs à l'âge de la retraite, le surplus de seniors de plus de 75 ans à l'horizon 2030 ne devrait pas bouleverser la situation actuelle.

. Néanmoins, la prise en charge de ces publics nécessitera la création d'environ 70 emplois supplémentaires.

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau des qualifications des actifs en emploi



. A l'heure actuelle, la nature des activités présentes sur le territoire génère une part importante d'emplois peu ou pas qualifiés (42 %).

. Le départ récent de certaines entreprises risque de faire disparaître les emplois de ce type, obligeant les anciens salariés à des reconversions sur des postes plus qualifiés.

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. La nature des secteurs dominants et de leurs emplois salariés s'accompagne d'une forte rotation de la main-d'œuvre sur des postes non qualifiés.

. Dès lors, la part des actifs de plus de 55 ans apparaît plutôt restreinte, n'excluant pas la nécessité d'un accompagnement des seniors sur les postes industriels les plus exposés pour faciliter leur fin de carrière.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualifications des actifs sans emploi



. Du fait de son fonctionnement actuel, le pays ne semble pas souffrir dans l'ensemble de graves désajustements qualitatifs entre l'offre de travail et la demande d'emploi.

. Néanmoins, la diversification des activités économiques et la technicité croissante attendue par les entreprises artisanales pourraient générer des tensions dans certains secteurs ou métiers.

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. L'affaiblissement marqué de l'activité économique au cours des dernières années n'a pas entraîné de fortes poussées du chômage, les actifs qualifiés et mobiles ayant souvent quitté le pays pour faciliter leur réinsertion professionnelle.

. Pour autant, ce territoire dispose encore d'une population de demandeurs d'emploi en attente d'insertion, le plus souvent des adultes voire des seniors.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. Globalement, la faible mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi de ce territoire et la quasi-absence d'opportunités d'embauches pèsent sur la structure du chômage.

. La présence très nombreuse d'adultes handicapés et de bénéficiaires de minima sociaux risque de rendre les efforts de réinsertion professionnelle plus difficiles à mettre en œuvre que dans la plupart des autres territoires de la région.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



- . La situation plutôt favorable observée dans le tissu industriel actuel du Pays de la Bourgogne Nivernaise tient :
- . à la part assez faible d'établissements de 50 salariés et plus ayant subi des pertes d'effectifs au cours de la période 2001 – 2007 (5/18)
- . à la quasi-absence sur la même période de restructurations d'envergure dans ces établissements (1/18).

Cependant, le pays n'est pas exempt de risques si l'on considère :

- . le nombre de grands établissements qui appartiennent à des secteurs repérés comme fragiles au niveau national alors même qu'ils ont préservé jusqu'à présent le niveau de leurs effectifs (11 /18)
- . la part des salariés de l'industrie occupés dans des établissements dépendant de centres décisionnels extra-nationaux (24 %).

⇒ L'ensemble de ces observations aboutit à l'attribution de 2 points à la Bourgogne Nivernaise pour cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . Malgré un caractère agricole encore très marqué (viticulture), la place de l'industrie demeure prégnante (30 % des effectifs salariés), structurée par quelques grandes activités : chimie, mécanique, imprimerie, agro-alimentaire.
- . Avec 52 % des salariés répartis dans les trois secteurs principaux, la spécialisation reste faible.
- . Elle s'accompagne d'une concentration également très peu élevée (un quart des effectifs dans les trois principaux établissements).

Le territoire bénéficie déjà d'une assez grande diversification de son tissu économique, ce qui a sans doute joué un rôle positif sur l'évolution de ses effectifs au cours des dernières années, justifiant l'attribution de 2 points à la Bourgogne Nivernaise pour cet indicateur.

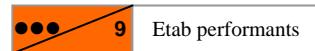
Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



- . Confirmant une tendance générale dans le département de la Nièvre, la dynamique de création d'entreprises nouvelles s'avère plutôt faible.
- . S'agissant des créations pures, le Pays se situe en deçà de la moyenne régionale avec un taux de 7,7 % (184 créations en 2006). →
- . Comparativement, les résultats obtenus en matière de reprises-transmissions semblent meilleurs tout en conservant un niveau moyen.

Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



- . Sur les 27 établissements de plus de 50 salariés qui structurent l'emploi du territoire (toutes activités confondues), 8 ont bénéficié d'une hausse de leurs effectifs sur la période 2001 - 2007, un seul appartient à un secteur repéré comme porteur au niveau national.
- . Ces 9 « performants » constituent une part trop restreinte (33 %) pour garantir le développement économique de ce territoire et nécessiteraient un appui soutenu visant à favoriser leur dynamisme. →

Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

- . Située dans un département marqué par un vieillissement lent et continu, la Bourgogne Nivernaise doit déjà compter avec une population nombreuse de seniors de plus de 75 ans.
- . Cette tendance devrait s'accroître dans les années à venir, requérant une embauche supplémentaire d'environ 200 personnes d'ici 2030 pour prendre en charge les besoins spécifiques de cette population.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



- . L'observation récente met en évidence une part élevée d'actifs occupés sur des postes non qualifiés (33 %).
- . En cas de restructurations industrielles majeures, les possibilités de réinsertion professionnelle de ces actifs s'en trouveront réduites.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



- . La nature des activités dominantes, notamment industrielles, limite la part des actifs de plus de 55 ans encore en emploi et les besoins de renouvellement qui en découlent.
- . Pour autant, il ne faut pas exclure tout plan d'aménagement visant à faciliter les fins de carrière de ces actifs sur les postes les plus pénibles.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualification des actifs sans emploi



- . La diversité relative de l'offre de formation permet de répondre sans trop de difficulté à la gamme des besoins exprimés par les entreprises.
- . Cette concordance se traduit par un faible niveau de désajustement global offre / demande qui peut cependant masquer des tensions sur certains métiers qualifiés (mécanique, imprimerie).

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



- . Avec un indicateur de chômage voisin de la moyenne régionale (7,1 %), le Pays de la Bourgogne Nivernaise semble aujourd'hui à l'abri d'une pénurie de main-d'œuvre.
- . Au-delà de ce constat d'ensemble, des difficultés de recrutement très localisées sont à craindre, tenant soit au manque d'attractivité de quelques secteurs ou métiers soit à l'enclavement géographique de certains cantons.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



- . Si la main-d'œuvre en recherche d'emploi reste relativement abondante, sa mobilisation ne semble pas freinée par des difficultés spécifiques.
- . En effet, le poids, dans la demande totale, des publics très éloignés de l'emploi – handicapés ou exclus de longue date – est beaucoup moins élevé que dans la plupart des autres territoires de Bourgogne.



# Saône-et-Loire

# ZE de Mâcon

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation relativement favorable observée dans le tissu industriel de la zone d'emploi de Mâcon tient :

- . à un nombre assez important d'établissements de 50 salariés et plus (30)
- . aux pertes d'effectifs plutôt modérées enregistrées par 12 d'entre eux
- . à une faible dépendance de ces établissements à l'égard de centres de décisions extra-nationaux (moins de 18 % des salariés de l'industrie).

Il faut toutefois souligner la présence importante de secteurs repérés comme « à risques » au niveau national auxquels appartiennent 13 grands établissements locaux dont le niveau d'emplois s'est maintenu entre 2001 et 2007.

⇒ L'ensemble de ces éléments conduit à l'attribution de 2 points à Mâcon pour cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . C'est, après Dijon, la zone d'emploi la plus tertiaisée de la région puisque son industrie occupe moins d'un salarié sur 4.
- . C'est également un territoire très faiblement spécialisé où les trois premiers secteurs regroupent moins de la moitié des effectifs industriels, rapprochant ainsi ce bassin de ceux de Dijon, Beaune ou Auxerre.
- . Par ailleurs, son taux de concentration industrielle est modeste avec moins du quart de sa main-d'œuvre dans les trois plus grands établissements.

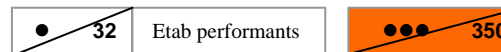
La combinaison de ces trois facteurs explique la situation plutôt favorable de Mâcon sur cet indicateur (deux points).

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



. Avec 490 créations pures en 2006, la dynamique de créations d'établissements de cette zone figure parmi les plus élevées de Bourgogne. Cette vitalité repose aussi, mais dans une moindre mesure, sur le bon niveau des transmissions-reprises d'activités (143).

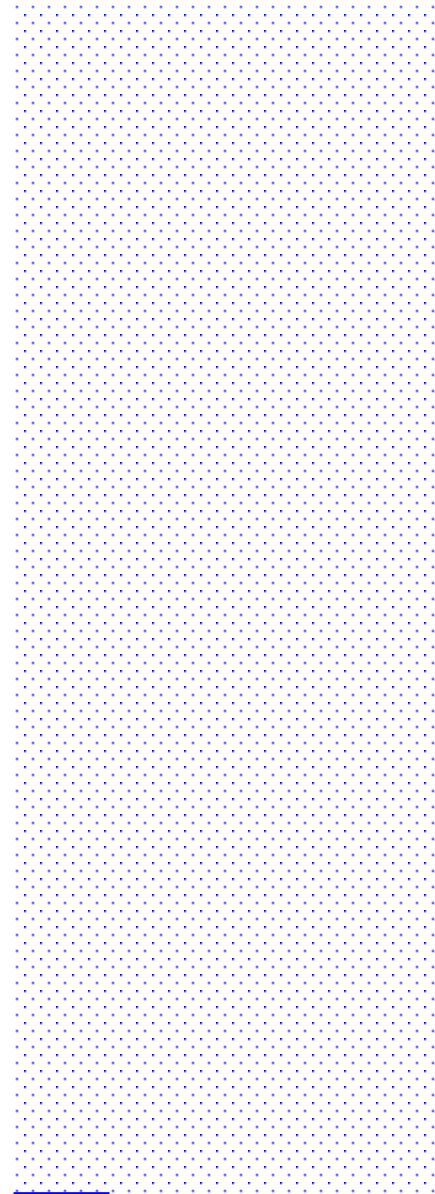
Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



- . Sur l'ensemble des 79 établissements de plus de 50 salariés, tous secteurs confondus, on en compte 31 qui, sur la période 2001-2007, ont accru leurs effectifs et un seul qui appartient à un secteur repéré comme porteur au niveau national.
- . Globalement, 4 établissements sur 10 contribuent de manière substantielle au développement de l'emploi du bassin.

. Le vieillissement de sa population d'ici 2030 va confronter la zone d'emploi de Mâcon au problème aigu posé par l'existence et les besoins d'un grand nombre de personnes âgées de plus de 75 ans. On estime à plus de 350 le nombre d'emplois supplémentaires qui devront être créés dans le secteur des services aux personnes âgées.

La mise en oeuvre



Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau des qualifications des actifs en emploi



. La structure économique du bassin de Mâcon, essentiellement constituée de commerces, de services et d'industries comme l'agro-alimentaire et la production de composants électriques et électroniques, explique le nombre relativement important de postes peu qualifiés.

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. Cette structure économique tend aussi à limiter la part des salariés de 55 ans et plus (inférieure sur cette zone à la moyenne régionale), les entreprises préférant le renouvellement des actifs au maintien d'une population de seniors sur les postes industriels les plus exposés.  
. La présence limitée de seniors ne doit pas exonérer ce territoire d'une réflexion sur les fins de carrière, en particulier sur les postes de travail les plus pénibles.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualifications des actifs sans emploi



. La nature et le volume des flux de formés génèrent des désajustements entre l'offre de travail et la demande d'emploi.  
. Le caractère souvent tertiaire des formations rend les besoins des entreprises en spécialités techniques d'autant moins faciles à satisfaire que la proche région lyonnaise absorbe les plus mobiles et souvent les plus qualifiés.

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. La proximité d'une région très dynamique et riche d'emplois de nature diverse augmente les risques de tensions à l'embauche.  
. Le taux de chômage compte parmi les plus faibles de la région, laissant présager un risque de pénurie de main-d'œuvre, notamment pour les secteurs et métiers les moins attractifs.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. La zone d'emploi de Mâcon doit faire face à des difficultés aggravées pour assurer le retour à l'emploi d'une population composée d'un grand nombre de bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi issus de ZUS et travailleurs handicapés en recherche d'insertion.  
. Cependant, cette mobilisation pourrait se trouver justifiée par la rareté des ressources humaines disponibles sur le territoire.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*



# ZE de Chalon-sur-Saône

## Axe 1 : PSE

La mise en oeuvre

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation relativement favorable observée dans le tissu industriel de la zone d'emploi de Chalon-sur-Saône tient :

- . au grand nombre d'établissements de 50 salariés et plus (40)
- . à la part relativement restreinte de ces établissements ayant subi de très lourdes pertes d'effectifs (2/40)
- . au nombre encore très substantiel de salariés subsistant dans ces établissements après les restructurations antérieures
- . au risque plutôt limité découlant de la dépendance de ces établissements à l'égard de centres de décision extra-nationaux puisqu'il ne concerne aujourd'hui plus que 23 % des salariés de la zone.

Toutefois, il ne faut pas négliger le facteur de fragilité que représente l'existence de secteurs repérés comme « à risque » au niveau national auxquels appartiennent 13 établissements dont le niveau d'emploi n'a cependant pas reculé entre 2001 et 2007.

➔ Ces constats expliquent l'attribution de 2 points à Chalon pour cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



. Comme dans les principales zones urbaines de la région, l'emploi industriel ne représente qu'une part limitée (28 %) des effectifs salariés de la zone.

. Le départ de KODAK, très grand établissement industriel implanté de longue date, a entraîné la chute :

- du taux de spécialisation (désormais 52 % des effectifs salariés sont concentrés dans les trois principaux secteurs d'activités de la zone)
- du taux de concentration (21 % des salariés sont regroupés au sein des trois plus grands établissements).

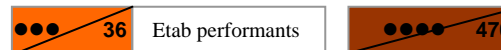
D'une manière générale et malgré la présence très structurante du Pôle Nucléaire Bourguignon, l'emploi du bassin s'avère assez diversifié, justifiant l'attribution de 2 points à Chalon pour cet indicateur.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



. Confirmant son image de pôle industriel dynamique, le bassin de Chalon parvient à des taux de créations pures (628 établissements créés en 2006) ou de transmissions-reprises (204) parmi les plus élevés de Bourgogne. Ces efforts de création et d'aide à la reprise, même s'ils ne parviennent pas à compenser les pertes d'emplois liées au départ de Kodak, en atténuent pour partie les effets.

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



Sur la centaine de grands établissements (toutes activités confondues) existant dans la zone d'emploi :

- . le tiers seulement a connu sur la période 2001 – 2007 une progression ou un maintien du niveau de l'emploi
- . trois autres appartiennent à des secteurs dits « porteurs ».

Globalement, la part de ceux qui sont réellement ou potentiellement performants apparaît cependant limitée, justifiant leur accompagnement pour stimuler le développement de l'emploi.

Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

. Zone urbaine et attractive pour les retraités, Chalon va devoir faire face à une croissance forte de sa population des plus de 75 ans d'ici 2030. Prendre en compte les besoins spécifiques de cette population constituera l'un des enjeux majeurs de ce territoire qui devrait procéder à la création de quelque 500 emplois supplémentaires dans le secteur des services à la personne. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau des qualifications des actifs en emploi



- . Situation favorable de la zone d'emploi de Chalon où les entreprises occupent actuellement une main-d'œuvre d'un bon niveau de qualification nécessité par la nature même de ses activités, notamment dans le domaine industriel.
- . Le poids des emplois non qualifiés est de ce fait nettement inférieur à la moyenne régionale (23 % contre 28 %).

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



- . Les besoins d'actifs qualifiés limitent la contribution des seniors de plus de 55 ans à l'emploi local.
- . Le besoin de renouvellement de la main-d'œuvre n'apparaît pas prioritaire, sauf dans certains secteurs peu attractifs. L'accompagnement des « fins de carrière » constitue aujourd'hui un réel sujet de préoccupation dans les activités réputées pénibles.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualification des actifs sans emploi



- . La problématique de la gestion des âges des actifs dans l'industrie se trouve renforcée par les graves désajustements existant entre l'offre de travail et la demande d'emploi sur les métiers qualifiés.
- . La production en grand nombre de diplômés en spécialités tertiaires est inadaptée au développement rapide des besoins en métiers techniques réclamés par l'industrie locale tels que chaudronniers, soudeurs, cadres et techniciens du travail des métaux. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



- . A l'heure actuelle, la zone de Chalon dispose encore au plan quantitatif d'un potentiel de main-d'œuvre mobilisable.
- . Mais le fonctionnement de son tissu économique dépend pour partie de sa capacité à mobiliser les actifs des territoires voisins comme Beaune et Mâcon. Cependant les besoins propres des territoires limitrophes pourraient générer un surcroît de difficultés, d'autant plus que la zone de Chalon ne paraît pas particulièrement attractive pour les jeunes diplômés.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



- . Le développement du Chalonnais passe sans doute par la requalification des actifs en recherche d'emploi.
- . Cet objectif devrait être aisément atteint puisqu'il concerne un public, certes très éloigné de l'emploi, mais en nombre relativement limité parmi les demandeurs d'emploi.

# ZE d'Autun

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation assez défavorable observée dans le tissu industriel de la zone d'emploi d'Autun tient :

- . au faible nombre d'établissements de 50 salariés et plus (6 dont 3 établissements de l'entreprise DIM)
- . à la forte proportion de salariés présents dans des établissements appartenant à des secteurs repérés comme « à risque » au niveau national bien que n'ayant pas subi de pertes récentes
- . à la dépendance marquée des établissements à l'égard de centres de décision extra-nationaux (la plus élevée de la région avec 55 % des salariés de l'industrie).

A noter toutefois que les pertes d'effectifs enregistrées par ces 6 établissements de plus de 50 salariés entre 2001 et 2007 sont faibles et n'ont concerné en fait qu'un seul d'entre eux.

⇒ L'ensemble de ces éléments explique l'attribution de trois points à Autun sur cet indicateur.



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



. Le tissu productif ne représente qu'un emploi salarié sur 4, ce qui place la zone parmi les moins industrielles de la région.

. Cependant la spécialisation industrielle dépasse largement la moyenne bourguignonne (plus des deux tiers des effectifs dans les trois principaux secteurs de la zone).

. Quant au niveau de concentration des actifs dans les trois principaux établissements de la zone (40 %), il constitue un facteur de fragilité supplémentaire pour le tissu productif du territoire.



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Ces constats plaident en faveur d'un effort de diversification des activités industrielles à assurer dans la zone d'Autun.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



. Face à la nécessité d'un développement d'activités et malgré les atouts évidents dont il dispose, notamment ses ressources forestières, le bassin d'Autun se classe parmi les moins performants en ce qui concerne la création pure (104 seulement en 2006).

. A l'inverse, cette zone enregistre des résultats très positifs en matière de transmission – reprise (49).



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



. Sur l'ensemble des 15 établissements de plus de 50 salariés (tous secteurs d'activités confondus) structurant la zone, 5 seulement sont parvenus à maintenir ou développer leur effectif au cours de la période 2001 – 2007, signe du faible dynamisme des entreprises locales.



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

. Une population déjà importante de retraités de plus de 75 ans réside aujourd'hui dans la zone d'emploi d'Autun. Cette structure plutôt âgée ne devrait pas se trouver considérablement modifiée par le vieillissement des actifs, ni par l'arrivée de retraités en provenance de l'extérieur. L'apport d'une centaine d'emplois supplémentaires d'ici 2030 devrait suffire à répondre aux besoins générés par cette population.

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau des qualifications des actifs en emploi



- . La population en activité dans les entreprises du bassin occupe des postes dont le niveau de qualification est proche de la moyenne régionale. Ce constat d'ensemble doit distinguer deux réalités :
- . les postes qualifiés, principalement dans le secteur secondaire, correspondent souvent à des compétences « maison » difficilement transférables
- . les postes non qualifiés sont le plus fréquemment liés aux emplois recensés dans le commerce ou les services.

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. C'est sans doute dans l'industrie que la part des seniors est la plus importante. Elle nécessite d'aménager les conditions de travail des postes les plus pénibles mais également d'anticiper les besoins de renouvellement des entreprises du bassin. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualifications des actifs sans emploi



- . La demande actuelle des entreprises dominantes en main-d'œuvre qualifiée est difficilement satisfaite du fait de ses spécificités, alors que les flux de formés, pourtant très abondants dans le secteur secondaire, ne trouvent pas de débouchés locaux.
- . S'il apparaît risqué de former trop de jeunes pour les besoins de secteurs fortement menacés, la remarque vaut également en ce qui concerne la disproportion quantitative qui affecte d'autres flux de formation technique.
- . La situation pourrait s'améliorer pour les formés dans ces spécialités si le territoire parvenait rapidement à diversifier son tissu économique (filière bois...), contribuant ainsi à son développement futur. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



- . La zone d'emploi d'Autun ne se trouve pas, à l'heure actuelle, confrontée à une pénurie de main-d'œuvre généralisée.
- . Cependant le poids des actifs de plus de 55 ans laisse présager de nombreux départs en retraite dont il faudra assurer le remplacement. Faire face aux besoins de renouvellement pour ces postes « à profil » et répondre à une demande de qualification plus diversifiée sont deux enjeux majeurs auxquels ce bassin va se trouver confronté.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



- . La remobilisation de publics très éloignés de l'emploi passe sans doute par une requalification d'autant plus nécessaire qu'il y a inadéquation entre les besoins actuels des entreprises et les diplômes détenus par la population des demandeurs d'emploi.
- . Au vu des caractéristiques de la population en attente d'insertion, cette mobilisation ne devrait pas susciter de difficultés particulières.

# ZE du Creusot

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation favorable observée dans le tissu industriel de la zone d'emploi du Creusot tient :

- . à l'absence de pertes très importantes dans ses 18 établissements de plus de 50 salariés qui n'ont subi aucune restructuration d'envergure sur la période 2001 – 2007. A noter que le bassin du Creusot fut antérieurement le plus touché par le démantèlement des activités sidérurgiques dans les années 80.
- . à sa très faible dépendance vis-à-vis de centres de décision extra-nationaux : 12 % à peine des salariés de l'industrie sont concernés, soit un des plus faibles taux de la région.

Mis à part la présence de 10 établissements qui ont réussi à préserver le niveau de leurs effectifs bien qu'appartenant à des secteurs repérés comme fragiles au plan national, la situation du Creusot demeure suffisamment favorable pour justifier l'attribution d'un point pour cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . Comme les bassins de Louhans et de Montbard, celui du Creusot possède un secteur industriel qui structure très fortement l'emploi salarié local (40 %).
  - . Cette situation particulière est renforcée par un taux de spécialisation très élevé : plus de 75 % des emplois relèvent des trois principaux secteurs d'activité.
  - . Du fait du grand nombre d'établissements présents dans ces secteurs, le taux de concentration est plutôt moyen : moins d'un tiers des effectifs est occupé dans les trois principaux établissements du bassin.
- La combinaison de ces trois facteurs justifie l'attribution de trois points pour cet indicateur.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



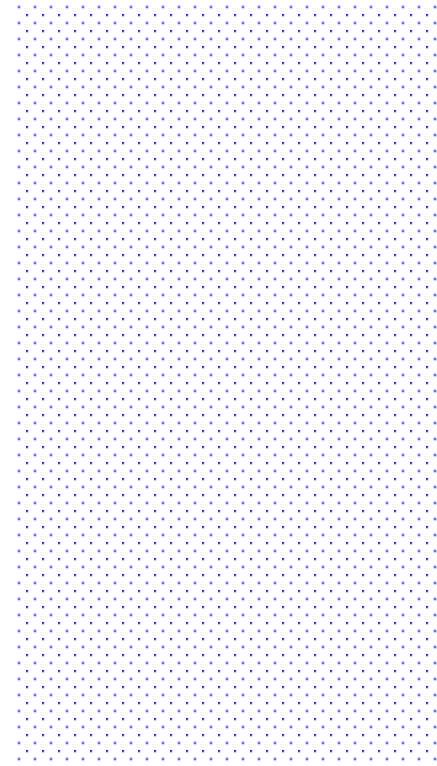
- . Comme dans la plupart des territoires industriels de Saône-et-Loire, la dynamique de création d'entreprises demeure relativement médiocre lorsqu'il s'agit de créations pures (134 en 2006 soit un résultat parmi les plus faibles de Bourgogne).
- . Au contraire, les efforts tendant à faciliter la transmission – reprise portent leur fruit (52 reprises en 2006 soit un taux de reprise parmi les plus élevés de la région).

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



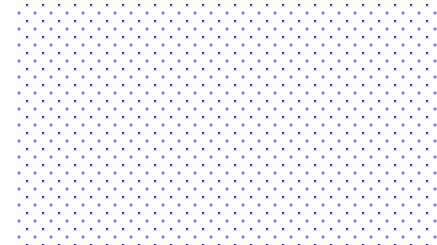
- . Sur les 30 établissements de plus de 50 salariés (toutes activités confondues) implantés sur le territoire, plus du tiers apparaissent performants :
    - 8 du fait de la progression continue de leurs effectifs sur la période 2001 - 2007
    - 3 de par leur appartenance à des secteurs repérés comme porteurs au niveau national.
- Ces 11 établissements structurants doivent être accompagnés pour contribuer au développement de l'emploi local.

## La mise en oeuvre



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*



. Comme à Autun, la part des seniors de plus de 75 ans est d'ores et déjà importante dans cette zone. Le surplus des nombreux actifs aujourd'hui en fin de carrière ne devrait pas bouleverser fondamentalement la situation d'ici à 2030 sauf à créer 120 emplois supplémentaires pour assurer les prestations attendues par cette population.

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau des qualifications des actifs en emploi



. La nature des activités industrielles présentes sur le bassin se traduit par une proportion élevée de postes qualifiés (83 %).

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. A cette forte teneur en postes qualifiés s'ajoute la présence d'une part notable de seniors actifs de 55 ans et plus, la plus forte de Bourgogne (près de 20 %).

. Si cette situation plaide pour l'aménagement des fins de carrières de ces seniors, elle doit également inciter à un effort particulièrement soutenu pour faciliter le renouvellement de ces actifs qualifiés à la veille de leur départ en retraite.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualification des actifs sans emploi



. Alors que l'offre de formation semble s'orienter vers un développement des filières tertiaires au détriment des filières techniques, l'observation des besoins exprimés par les entreprises démontre au contraire qu'il existe un manque de candidats qualifiés dans des filières techniques et une surabondance de diplômés du tertiaire sans emploi.

. Ce désajustement entre l'offre et la demande doit être rapidement corrigé si le territoire envisage de maintenir les activités existantes et de diversifier son tissu productif.

. Le bassin pourrait ainsi tirer pleinement profit de ses atouts industriels tout en assurant l'insertion professionnelle d'une population de demandeurs d'emploi encore nombreuse mais géographiquement peu mobile

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. Si l'on s'en tient à son taux de chômage (8,6 %), le bassin du Creusot ne semble pas menacé par une pénurie de main-d'œuvre. Néanmoins, cet avantage apparent masque des tensions déjà fortes sur les métiers techniques les plus qualifiés.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. La persistance d'un niveau de chômage très élevé se double de l'existence d'une population de plus en plus éloignée de l'emploi.

. En l'absence d'une remobilisation rapide de ces actifs, les entreprises locales pourraient être amenées à se tourner vers les territoires voisins pour trouver la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

. Le niveau du chômage demeurerait ainsi inchangé malgré le développement de l'emploi dans le bassin.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

# ZE de Montceau-les-Mines

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation plutôt favorable observée dans le tissu industriel actuel de la zone d'emploi de Montceau-les-Mines tient :

- . au nombre restreint d'établissements industriels de plus de 50 salariés ayant subi des pertes d'effectifs entre 2001 et 2007 : au total 4 établissements sur 16, dont un seul a enregistré une très forte baisse de son niveau d'emplois.
- . à la part relativement modeste des effectifs salariés travaillant dans des établissements dépendant de centres de décision extranationaux (21 %).

. A noter toutefois l'existence de 7 grands établissements relevant de secteurs considérés comme « à risque » au niveau national, qui, bien que performants, pourraient constituer autant de facteurs de fragilité supplémentaires dans l'économie industrielle locale.

⇒ L'ensemble de ces observations aboutit à attribuer 2 points au bassin de Montceau dans cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . La zone de Montceau figure parmi les 6 territoires les plus industriels de Bourgogne avec 36 % d'emplois salariés dans l'industrie.
- . Le taux de spécialisation est très élevé avec plus de 68 % des salariés dans les trois principaux secteurs (caoutchouc, équipements mécaniques et travail des métaux).
- . Autre facteur de risque : le niveau record de concentration des effectifs au sein d'un petit nombre d'établissements (51 % dans trois établissements).

La combinaison de ces trois facteurs explique la situation défavorable de Montceau sur cet indicateur.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



- . Le bassin de Montceau ne peut compter sur le renfort des créations d'entreprises pour soutenir son dynamisme.
- . Le taux de création pure est de loin le plus faible de la région (111 établissements créés en 2006).
- . Le niveau des transmissions-reprises est relativement plus élevé avec 51 reprises effectuées en 2006.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



- . Sur les 25 grands établissements de plus de 50 salariés (toutes activités confondues) que compte la zone, un peu plus du tiers (9) au moins est susceptible de contribuer à la stabilité de l'emploi voire à son développement.
- . La qualification d'« entreprises performantes » tient :
  - pour 7 d'entre eux à l'évolution positive de leur effectif sur la période 2001 – 2007
  - pour les 2 autres au caractère porteur de leur activité au plan national.

- . Comme Autun et le Creusot, la zone d'emploi de Montceau est dès à présent confrontée à la présence nombreuse de seniors de 75 ans et plus. Le vieillissement progressif de ses actifs ne devrait donc pas déséquilibrer la structure d'âge du territoire dans les 20 ans à venir.
- . Une estimation évalue à 130 le nombre de salariés supplémentaires qui semblent nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques de cette population d'ici 2030.

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau des qualifications des actifs en emploi



- . La proportion importante (35 %) de postes non qualifiés tient à la nature même des activités principales existant sur le bassin (commerce, industrie agro-alimentaire, caoutchouc).

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



- . C'est également la nature des principales activités (à forte proportion de postes non qualifiés) qui réduit la part des actifs de 55 ans et plus et la fait même descendre en dessous de la moyenne régionale.
- . L'accompagnement de ces seniors sur les postes les plus exposés se justifie eu égard à la pénibilité de certaines activités locales.
- . Compte tenu des évolutions prévisibles, le problème de leur renouvellement ne se pose pas avec autant d'acuité à Montceau que dans d'autres territoires de Saône-et-Loire.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualifications des actifs sans emploi



- . Le niveau plutôt élevé des flux de formés et la diversité de leurs spécialités contribuent à limiter les désajustements entre l'offre de travail et la demande d'emploi en ce qui concerne les postes qualifiés.

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



- . L'ampleur des mutations économiques qui ont atteint Montceau depuis 30 ans et la faible mobilité de ses actifs ont généré un chômage durable dont le taux demeure élevé (8,8 % de la population active).
- . Malgré leur formation, les actifs disponibles peinent à trouver ou retrouver un emploi dans des secteurs d'activité peu diversifiés et sur un territoire qui semble également manquer du dynamisme nécessaire en matière de création d'entreprises.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



- . La part des actifs très éloignés de l'insertion professionnelle apparaît élevée au regard de la population des demandeurs d'emploi.
- . S'ils représentent a priori un réel potentiel de ressources humaines, leur remobilisation semble d'autant plus difficile qu'ils vont entrer en concurrence, sur les postes proposés par les entreprises, avec des actifs jeunes, qualifiés et donc plus adaptables.



# ZE du Charolais

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation particulièrement préoccupante de la zone d'emploi du Charolais tient :

- . au grand nombre d'établissements industriels de 50 salariés et plus (9/22) qui ont subi des pertes massives d'effectifs entre 2001 et 2007
- . à la présence de secteurs considérés comme fragiles au plan national auxquels appartiennent pas moins de 8 établissements (métallurgie, construction automobile, industrie des produits minéraux) bien qu'ils n'aient pas eu à subir de pertes sur la période
- . à la part très lourde (48 %) de salariés dépendant de centres de décision extra-nationaux.

➔ Ces facteurs de risque justifient l'attribution de 4 points au Charolais pour cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . A l'heure actuelle, ce bassin est en Bourgogne l'un de ceux où l'emploi industriel est le plus prégnant (37 % des effectifs salariés).
- . Ce déséquilibre est accentué par la forte spécialisation du territoire dans les trois activités précitées qui regroupent les deux tiers des salariés.
- . De même, la concentration de 51 % des salariés de l'industrie locale dans trois grands établissements fait courir à la zone un risque majeur en cas de restructuration.

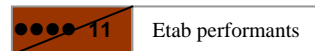
La combinaison de ces trois facteurs explique là aussi l'attribution de 4 points à la zone d'emploi du Charolais.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



- . Encore empreint de ruralité à l'image du Châtillonnais, le Charolais se caractérise par une quasi-absence de renouvellement de son tissu économique.
- . Le nombre de créations d'activités nouvelles est l'un des plus faibles de la région (256 en 2006), peu soutenu par les transmissions – reprises également assez rares (56 en 2006).
- . Une politique active de soutien à la création d'entreprises nouvelles devrait être impulsée de manière à accélérer la diversification indispensable à l'économie locale.

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



- . Sur l'ensemble des 42 établissements de plus de 50 salariés (tous secteurs d'activité confondus), ceux que l'on peut qualifier de performants sont peu nombreux (11).
- . 9 ont augmenté ou maintenu leur effectif sur la période 2001 – 2007
- . 2 appartiennent à des secteurs repérés comme « porteurs » au niveau national.
- . Cette base d'établissements performants est parmi les plus faibles de Bourgogne (26 %). Parallèlement à la nécessité de redynamiser la création d'entreprises, il est urgent de susciter chez les décideurs locaux une forte mobilisation afin de faciliter le développement de ces établissements performants, acteurs déterminants du développement économique du bassin.

## La mise en oeuvre

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

. Comme la plupart des territoires ruraux, le Charolais va subir une augmentation de sa population vieillissante sous l'effet de la venue de seniors aujourd'hui encore nombreux en activité. A terme, la prise en charge des plus de 75 ans va nécessiter la création de 250 emplois supplémentaires dans les services aux personnes âgées.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



. Du fait des spécificités de son tissu productif, la structure des postes de travail apparaît plus qualifiée dans le Charolais que dans les autres territoires ruraux.

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



A moyen terme, le Charolais devra faire face à des besoins importants de main-d'œuvre provoqués par :

- . le remplacement, sur des postes plutôt qualifiés, d'une population vieillissante qui occupe encore actuellement 16,9 % des emplois
- . le développement possible de nouvelles activités.

Dans l'attente, il devra accompagner les fins de carrière de ses plus de 55 ans exposés, dans l'industrie, à des situations de travail particulièrement pénibles.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualification des actifs sans emploi



Le bassin du Charolais parvient encore à limiter les désajustements entre l'offre de travail et la demande d'emploi par :

- . la relative diversité de l'offre de formation aussi bien technique que tertiaire
- . le recours intense à une main-d'œuvre qualifiée en provenance des territoires voisins.

Cet équilibre précaire pourrait être rompu par l'intensification des besoins de renouvellement et la raréfaction des flux d'entrants en provenance des territoires limitrophes.

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. L'isolement relatif de ce territoire et le vieillissement de sa population ont contribué à la diminution progressive de son volant de main-d'œuvre disponible.

. Sa dépendance croissante vis-à-vis des actifs externes à son marché accroît une fragilité déjà marquée et pourrait constituer un obstacle au maintien et au développement des activités locales.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. Les difficultés économiques et les exigences de qualification des postes de travail ont contribué à « exclure » de l'emploi une part non négligeable des actifs.

. Les besoins en main-d'œuvre du Charolais, territoire par ailleurs faiblement attractif, peuvent justifier la remobilisation d'un potentiel de main-d'œuvre composé pour partie de travailleurs handicapés à la recherche d'un emploi et de nombreux bénéficiaires de minima sociaux (29 % de la demande d'emploi).

# ZE de Louhans

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



- La situation assez favorable observée dans le tissu industriel de la zone d'emploi de Louhans tient :
- . à l'absence de restructuration d'envergure sur la période 2001 – 2007 dans le tissu actuel de grands établissements de plus de 50 salariés (14)
  - . au petit nombre de ces établissements ayant réduit leur niveau d'emplois sur la même période (5/14)

Deux facteurs de fragilité viennent modérer ce bilan positif :

- . la présence nombreuse d'établissements (7) qui, bien qu'ayant maintenu jusqu'à présent leurs effectifs, appartiennent à des secteurs considérés comme fragiles au plan national (agro-alimentaire, plasturgie, équipements du foyer...)
- . la part non négligeable de salariés présents dans des établissements dont les centres de décision se situent à l'étranger (20 %).

➡ De ces constats, il ressort que la situation de Louhans justifie l'attribution de 2 points pour cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . En corollaire des remarques précédentes, le tissu industriel occupe une place considérable dans la structure de l'emploi salarié local, avec le taux le plus élevé de Bourgogne (41 %), comparable à celui de Montbard.
- . Cette forte présence d'activités productives s'accompagne :
  - d'une spécialisation particulièrement marquée, les trois principaux secteurs regroupant près des trois quarts des salariés industriels
  - d'une concentration parmi les plus élevées de la région, les trois plus grands établissements rassemblant près de 45 % des salariés de l'industrie.

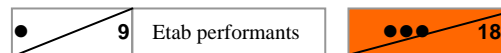
La combinaison de ces trois facteurs explique l'attribution de 4 points à la ZE de Louhans pour cet indicateur.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



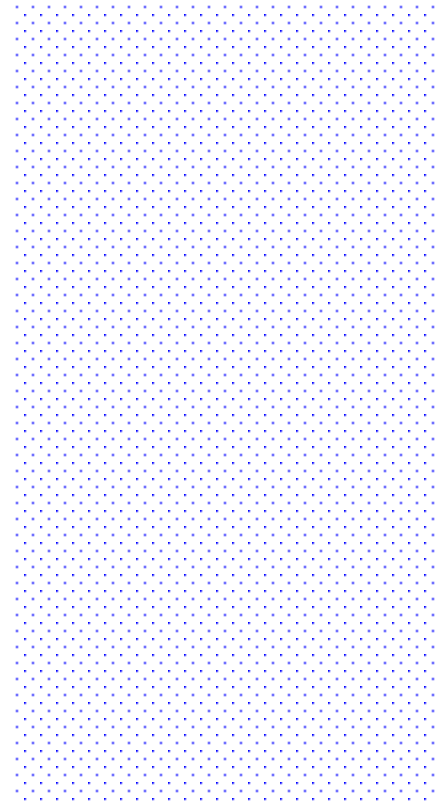
- . Louhans fait preuve d'un dynamisme économique qui l'apparente davantage au bassin de Mâcon ou de Chalon-sur-Saône qu'à la plupart des territoires ruraux.
- . A l'évidence, ce niveau de performance tient tout autant à un taux de création d'activités nouvelles élevé (175 créations pures en 2006) qu'à un investissement soutenu dans la transmission – reprise d'activités existantes (70).

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



- . Sur les 20 grands établissements de 50 salariés et plus qui structurent l'ensemble du tissu économique, près de la moitié (9) a enregistré une évolution favorable de son emploi entre 2001 et 2007.
- . Malgré les réserves précédemment évoquées, ces établissements constituent une base suffisamment solide pour impulser le développement de l'emploi dans la zone.

La mise en oeuvre



Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

- . Le bassin de Louhans n'échappe pas au mouvement de vieillissement qui affecte la population de la plupart des territoires ruraux. L'attractivité dont il bénéficie va accentuer ce déséquilibre démographique par le retour sur la zone d'une population de retraités.
- . La part croissante de seniors de plus de 75 ans qui va s'ensuire implique de renforcer d'ici 2030 les activités de services aux personnes âgées par l'apport de quelque 180 emplois supplémentaires.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



- . La nature des activités productives induit la présence d'une forte proportion d'emplois non qualifiés, principalement tenus par une main-d'œuvre jeune soumise à un fort taux de rotation.
- . La zone d'emploi de Louhans détient, après celle de Châtillon également rurale, le plus fort taux de postes non qualifiés de la région (42 % contre 28 % en moyenne régionale).

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



- . L'emploi préférentiel d'une population jeune sur des postes peu qualifiés dans ce type d'activités réduit corrélativement la part des seniors en emploi.
- . Toutefois, dans certains secteurs peu attractifs soumis à des conditions de travail pénibles, le maintien durable des seniors à leurs postes de travail s'avère nécessaire pour éviter des ruptures brutales de l'activité, fortement dommageables à un territoire assez pauvre en main d'œuvre disponible. Ce dernier constat pourrait susciter une réflexion sur la gestion locale des fins de carrière.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualifications des actifs sans emploi



- . La faiblesse globale des niveaux de qualification attendus ou reconnus par les entreprises locales suscite un décalage croissant avec les flux de diplômés qui se trouvent ainsi souvent contraints de valoriser leurs capacités dans les territoires voisins.
- . Un effort continu de diversification des activités pourrait permettre une mobilisation sur place de ces ressources humaines.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



- . Ce bilan concernant la zone de Louhans est aggravé par une quasi-absence de main-d'œuvre disponible. Le taux de chômage (5,4 %) est l'un des plus bas de la région.
- . Il n'est pas exclu que les besoins à venir des entreprises locales se heurtent à une véritable situation de pénurie.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



- . La faible part, dans la demande d'emploi, de publics très éloignés d'une réinsertion professionnelle confirme la rareté globale des ressources humaines.
- . Si les conditions économiques le nécessitaient, la remobilisation de ces actifs pourrait constituer un atout supplémentaire destiné à limiter des tensions déjà perceptibles sur le marché du travail local.



*Yonne*

# ZE d' Auxerre

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation plutôt favorable observée dans le bassin d' Auxerre tient à :

- . la structure de son tissu industriel principalement appuyé sur 37 établissements de plus de 50 salariés
- . la faible proportion de ces grands établissements touchés par des pertes d' effectifs (13/37) au cours de la période 2001 – 2007
- . la quasi-absence de grands sinistres industriels (pertes > à 30 %) au cours de cette période dans ces établissements
- . la part limitée d' établissements sans problème d' emploi mais relevant de secteurs considérés comme fragiles au plan national.

Néanmoins, une certaine vigilance sera requise sur les établissements dépendant de centres de décision extra-nationaux dont les salariés représentent le quart de l' emploi industriel du territoire.

⇒ L' ensemble de ces observations aboutit à l' attribution de 2 points à la zone d' Auxerre dans cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . Le bassin d' Auxerre fait partie des territoires les moins industriels de Bourgogne. En termes d' emplois, le secteur productif ne dépasse pas le quart des salariés de la zone (24,6 %).
- . Faiblement spécialisée dans quelques secteurs et peu polarisée par de très grandes unités de production, la zone se révèle finalement très diversifiée.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d' entreprises dans leur projet



. Comme dans le bassin de Beaune, la création d' activités repose à Auxerre sur deux tendances opposées.

Plutôt entreprenant lorsqu' il s' agit de créations pures (492 en 2006), le bassin s' avère beaucoup plus réservé en ce qui concerne les reprises d' activités existantes (132) malgré les opportunités générées par la diversité du tissu local.

*Ce qui justifie la mise en place d' accompagnements sous forme de...*

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



. Sur les 96 établissements qui structurent l' économie du territoire, près de 40 % bénéficient soit d' une évolution positive de leurs effectifs entre 2001 et 2007, soit d' une appartenance à des secteurs potentiellement dynamiques. Ces facteurs positionnent la zone d' Auxerre parmi les plus « solides » de la région.

. Comme dans la majeure partie du territoire icaunais, l' attractivité exercée par Auxerre devrait conduire à une immigration continue importante de retraités en provenance d' Ile-de-France qui viendraient s' ajouter dans les 20 ans à venir à une population déjà importante de seniors résidant sur la zone. Cette évolution va susciter d' ici 2030 un besoin de 500 salariés supplémentaires (selon estimation) dans les activités de services aux personnes âgées.

*Ce qui justifie la mise en place d' accompagnements sous forme de...*

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



. Pas de problème particulier concernant la qualification des salariés, la structure très « tertiaire » du tissu économique local et la présence de secteurs productifs plutôt spécialisés requérant de bons niveaux pour occuper les emplois locaux.

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. La plupart des activités économiques de la zone (commerces, services, hôtellerie-restauration, agro-alimentaire) suscite un renouvellement rapide des actifs, impliquant le recours permanent à une main-d'œuvre jeune.  
. De ce fait, le poids des seniors en activité se trouve mécaniquement limité, exception faite des salariés de la métallurgie.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualification des actifs sans emploi



. Les désajustements observés entre offre et demande font ressortir la situation préoccupante d'un territoire où le dynamisme de nombreuses entreprises locales se heurte à l'inadaptation qualitative des flux de formés. →

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. A l'inadéquation qualitative offre / demande s'ajoute la rareté croissante de main-d'œuvre localement disponible à la recherche d'un emploi. Cette évolution pourrait conduire à une aggravation de la dépendance de la zone vis-à-vis des territoires limitrophes. →

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. Comme les bassins de Dijon et de Nevers, celui d'Auxerre se singularise par le poids écrasant des publics fragiles parmi les demandeurs d'emploi (42,4 %) : actifs sans emploi issus de ZUS, handicapés ou bénéficiaires de minima sociaux.

. Face à une demande d'emploi globalement restreinte, la remobilisation professionnelle de ces actifs nombreux et disponibles s'impose comme une nécessité. →

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*



# ZE de Sens

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



Fort de ses 27 établissements de plus de 50 salariés, le bassin de Sens est cependant le territoire de l'Yonne le plus vulnérable aux risques de restructurations industrielles du fait :

- . de l'ampleur des pertes déjà enregistrées dans ces grandes établissements du secteur productif
- . du poids encore important de ces entreprises en termes d'emplois
- . du nombre de salariés travaillant dans 6 unités sans problème d'emploi actuel mais appartenant à des secteurs repérés comme fragiles d'après les tendances observées au plan national
- . du niveau de dépendance à l'égard de centres de décisions extra-nationaux qui concerne 32 % des salariés de l'industrie.

⇒ L'ensemble de ces observations aboutit à l'attribution de 3 points à la zone de Sens pour cet indicateur.



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



- . A l'heure actuelle, l'emploi industriel représente encore le tiers des salariés de la zone.
- . Cependant, ce territoire ne fait pas partie des plus spécialisés de la région et la concentration de ses effectifs industriels dans quelques grands établissements reste limitée.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



. Tendance encore plus marquée ici que dans le reste du département, la préférence demeure principalement à la création d'activités nouvelles (391 en 2006) alors que les opportunités de transmissions-reprises paraissent moins accompagnées (87).



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



. Sur les 57 établissements de plus de 50 salariés qui structurent l'économie du territoire (tous secteurs d'activité confondus), moins du tiers a enregistré une progression ou un maintien de son niveau d'emplois entre 2001 et 2007.

. Mis à part les bénéfices tirés d'un apport éventuel d'activités nouvelles venues de l'extérieur, l'emploi local ne peut compter pour son essor que sur un petit nombre d'établissements (19) qu'un plan d'accompagnement pourrait dynamiser.



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

. A l'exemple de la plupart des zones d'emploi urbaines et sous l'effet de son attractivité particulière due à sa proximité avec l'Ile-de-France, le bassin de Sens devrait connaître un très fort développement de sa population de seniors de plus de 75 ans. Ce surplus démographique générera une demande spécifique de services nécessitant une embauche estimée à plus de 400 salariés supplémentaires.



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



. La structure assez industrielle du bassin où certaines activités pèsent encore très lourd en termes d'emploi (agro-alimentaire, production de composants électriques et électroniques) a engendré une proportion d'emplois non qualifiés importante.

. Ce territoire pourrait ainsi se trouver fragilisé s'il devait faire face à une diversification économique fondée sur des activités de haut niveau.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. L'effet de structure précédemment évoqué a pour autre conséquence la faible part de seniors de 55 à 65 ans encore en activité.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualifications des actifs sans emploi



Cette zone se trouve, à court terme, protégée de tout désajustement qualitatif entre l'offre et la demande du fait :

- . d'une part de la grande mobilité des actifs qualifiés attirés vers l'extérieur
- . d'autre part de la faiblesse des besoins des entreprises locales en personnel diplômé.

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



- . Au plan quantitatif, la main-d'œuvre disponible semble suffisante pour écarter également tout risque de pénurie à court terme.
- . Cependant cette zone demeure, plus que d'autres, tributaire des besoins d'embauche et des difficultés de recrutement que peuvent connaître les territoires voisins, notamment l'Ile de France.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. La réinsertion professionnelle des actifs en recherche d'emploi sera d'autant plus complexe qu'elle dépend essentiellement de caractéristiques socio-économiques parfois lourdement pénalisantes.

. A cet égard, la zone de Sens apparaît, comme celle d'Auxerre, très affectée par la présence nombreuse de publics considérés comme fragiles parmi les demandeurs d'emploi.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

# ZE d'Avallon

## Axe 1 : PSE

La mise en oeuvre

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation assez favorable constatée dans le tissu industriel de la zone d'emploi d'Avallon tient :

- . au nombre peu élevé d'établissements actuels de plus de 50 salariés ayant subi des pertes d'effectifs entre 2001 et 2007 (4 étab / 10)
- . à la faible présence d'établissements qui ont maintenu leurs effectifs sur la période mais qui appartiennent à des secteurs repérés comme fragiles d'après les tendances constatées au plan national (4 étab / 10)
- . au degré restreint de dépendance à l'égard de centres de décisions extra-nationaux puisqu'il concerne 13 % seulement des salariés de l'industrie.

⇒ L'ensemble de ces observations aboutit à l'attribution de 2 points à la zone d'Avallon dans cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



. Le tissu productif ne représente qu'un emploi salarié sur 4, ce qui fait de la zone d'Avallon l'une des moins industrielles de la région.

Cependant constituent des facteurs de risques non négligeables :

- . le niveau de spécialisation élevé qui, en rassemblant plus des deux tiers des salariés dans les trois premiers secteurs industriels, positionne le bassin très au-dessus de la moyenne
- . la forte concentration des salariés (45 %) dans les trois établissements les plus importants de la zone.

Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



création



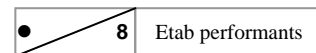
reprise

. Avec un taux de création de 8,1 % (soit 160 établissements créés en 2006), la zone d'emploi d'Avallon se place à un assez bon niveau, voisin de celui d'Auxerre ou de Beaune

. Le taux de reprise figure par contre parmi les plus faibles de Bourgogne (46).

Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



8 Etab performants



90 Services aux personnes âgées

- . Sur les 19 établissements de plus de 50 salariés (tous secteurs confondus) qui structurent l'économie du territoire, 8 ont bénéficié d'une évolution favorable de leur niveau d'effectifs sur la période 2001 – 2007 ou peuvent être considérés comme porteurs.
- . C'est ce tissu d'entreprises dynamiques qui doit servir de base d'appui à l'essor de l'emploi local.

. Comme dans la plupart des territoires ruraux, l'évolution de la population des plus de 75 ans n'apparaît pas comme une difficulté majeure. Elle devra néanmoins susciter la création d'environ 90 emplois supplémentaires d'ici 2030 dans le secteur des services aux personnes âgées.

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 5 : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



- . L'emploi local est constitué d'activités à forte proportion d'emplois non qualifiés comme le commerce, l'hôtellerie-restauration ou l'industrie du caoutchouc.
- . Cette situation pourrait représenter un handicap en cas de projet de diversification de cette zone, notamment sur des activités à contenu technique élevé.



*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

Indicateur 6 : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



- . Parallèlement, les actifs sont plutôt jeunes, comme souvent en présence de telles activités, ce qui laisse supposer des difficultés de maintien au poste ou de réinsertion dans l'emploi pour les seniors de plus de 55 ans.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

Indicateur 7 : Répondre aux besoins de qualification des actifs sans emploi



- . La faible diversification des flux de formés semble cependant correspondre à la nature des activités localement dominantes et les désajustements d'ordre qualitatif entre offre et demande sont peu apparents.

Indicateur 8 : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



- . Relativement isolée entre des territoires peu peuplés (Morvan, Montbard, Châtillon) ou consommateurs de main-d'œuvre (Auxerre, Sens, Troyes), cette zone d'emploi pourrait connaître des besoins difficiles à satisfaire par les seuls actifs localement disponibles.

*Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...*

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

Indicateur 9 : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



- . En l'absence de population issue de ZUS, le public en demande d'insertion est principalement constitué de bénéficiaires de minima sociaux et dans une moindre mesure de travailleurs handicapés.
- . La mobilisation, sans doute difficile, de ces actifs pourrait utilement abonder une ressource en main-d'œuvre disponible déjà rare sur ce territoire rural.

# ZE de Joigny

## Axe 1 : PSE

Indicateur 1 : Accompagner les restructurations



La situation assez favorable de la zone d'emploi de Joigny tient à :

- . des pertes d'emplois en nombre limité qui n'ont affecté que 8 des 18 établissements industriels actuels de plus de 50 salariés
- . un nombre restreint d'établissements (6 pour un total de 800 salariés) qui ne sont pas en difficultés mais qui relèvent de secteurs repérés comme fragiles d'après les tendances observées au plan national
- . un faible taux de dépendance des établissements à l'égard de centres de décisions extra-nationaux qui ne concerne que 23 % des salariés de l'industrie.

⇒ L'ensemble de ces observations aboutit à l'attribution de 2 points à la zone de Joigny pour cet indicateur.

## Axe 2 : Développement économique

Indicateur 2 : Diversifier le tissu économique



. En termes d'emploi, le tissu productif représente plus du tiers de l'effectif salarié total, ce qui situe la zone parmi les 7 plus industrielles de Bourgogne.

Cependant, comparativement aux autres territoires industriels, celui de Joigny affirme une plus grande diversification au travers :

- . d'une très faible spécialisation, les trois principaux secteurs rassemblant moins de 50 % de l'effectif.
- . d'un taux de concentration assez bas, les trois premiers établissements ne regroupant que 26 % des emplois productifs.

Indicateur 3 : Aider les futurs chefs d'entreprises dans leur projet



. La dynamique de création d'activités figure parmi les plus favorables de la région, situation avantageuse qui rapproche Joigny du résultat également performant de Chalon-sur-Saône. Ce constat est avéré, qu'il s'agisse de créations pures (180 établissements créés en 2006) ou de reprises d'activités (61 en 2006).

Indicateur 4 : Accompagner le développement des entreprises locales



. Sur les 30 établissements de plus de 50 salariés qui structurent l'économie du territoire (tous secteurs confondus), 9 seulement se situent parmi ceux qualifiés de « performants » au titre quasi-exclusif d'une progression de leur emploi entre 2001 et 2007, un seul établissement appartenant à un secteur considéré comme porteur.

. Ce potentiel est plutôt limité pour garantir l'essor économique de la zone d'emploi.

. Comme la plupart des territoires de l'Yonne, le bassin de Joigny exerce une réelle attractivité sur les jeunes comme sur les plus âgés. Cette situation, apparemment favorable, nécessitera l'organisation d'une réponse adaptée aux besoins d'une population de seniors de plus de 75 ans qui devrait mobiliser d'ici 2030 un volume substantiel d'emplois supplémentaires (+ de 200) dans les services aux personnes âgées.

La mise en oeuvre

Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

Ce qui justifie la mise en place d'accompagnements sous forme de...

### Axe 3 : Adaptation des actifs en emploi aux besoins des entreprises

*Indicateur 5* : Elever le niveau de qualification des actifs en emploi



. Dans l'ensemble, la structure des activités du territoire implique des postes de travail plutôt qualifiés, sans doute facilement pourvus grâce à l'apport des flux de formés en provenance du bassin d'Auxerre et de la région parisienne.

*Indicateur 6* : Accompagner l'emploi des actifs seniors (55 à 65 ans)



. Le développement de l'emploi sur le bassin de Joigny s'est accompagné d'un renouvellement de la main-d'œuvre assuré par l'embauche de jeunes et l'apport d'une population de trentenaires de bon niveau, relativisant ainsi la part des seniors dans les activités économiques de la zone.

. De ce constat, il ressort que les salariés de plus de 55 ans encore en emploi ne sont plus très nombreux. Cette remarque relativise la nécessité de mettre en place un plan d'accompagnement, sauf peut-être pour faciliter les fins de carrière sur les postes les plus pénibles.

### Axe 4 : Adaptation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises

*Indicateur 7* : Répondre aux besoins de qualification des actifs sans emploi



. Compte tenu du fait que les besoins de qualification des entreprises locales sont satisfaits par la proximité des bassins de formations de la région parisienne et d'Auxerre, il n'existe que peu de tensions particulières sur les métiers qualifiés de la zone de Joigny.

*Indicateur 8* : Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre



. Au plan quantitatif, le recours à la main-d'œuvre locale semble suffisant pour écarter tout risque actuel de pénurie.

. Cependant, cette zone demeure, à l'image du bassin de Sens, tributaire des besoins d'embauche et des difficultés de recrutement que peuvent connaître les territoires voisins, notamment l'Ile de France et l'Auxerrois.

### Axe 5 : Réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi

*Indicateur 9* : Travailler à l'insertion des publics éloignés de l'emploi



. La zone d'emploi de Joigny se caractérise par une présence relativement peu nombreuse de publics éloignés de l'emploi.

. Compte tenu de l'absence de ZUS, ce sont principalement des bénéficiaires de minima sociaux et dans une moindre mesure des travailleurs handicapés à la recherche d'un emploi qui constituent les publics les plus difficiles à remobiliser.